

Procédure candidature mobilité sortante courte hybride (BIP)

2024/2025

Contact administratif SRI : mobilite-europe@univ-artois.fr

Contact pédagogique : votre coordinateur/trice Relations Internationales – adresses via le lien suivant : <https://www.univ-artois.fr/international/contacts-du-service-des-relations-internationales>

1^{ère} étape = Dossier de candidature Artois

- a) Compléter, imprimer et signer le dossier/formulaire de candidature en ligne « [Accéder au formulaire de candidature pour un séjour d'études en mobilité courte hybride \(BIP\) à l'étranger en 2024/2025 dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois](https://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger/candidature-et-selection) », disponible via le lien suivant : <https://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger/candidature-et-selection>

- b) Déposez ce formulaire signé auprès de votre coordinateur RI avec les documents justificatifs suivants :
 - Photo d'identité
 - Carte Européenne d'Assurance Maladie (ou certificat provisoire dans l'attente de votre carte)
 - RIB officiel à votre nom et prénom, issu de votre compte bancaire en ligne
 - Si vous êtes éligibles : Justificatif(s) pour le Complément financier Inclusion Erasmus+. Détails via le lien suivant : <https://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger/financements/financements-et-criteres-deligibilite>

Délai de candidature : indiqué par votre coordinateur RI selon vos dates de programme intensif hybride.

2^{ème} étape = Préparation au départ

Vous serez contacté par e-mail (adresses e-mails personnelles et universitaires - Vérifier vos spams/indésirables) par votre contact administratif au sein du Service des Relations Internationales (SRI), qui vous indiquera les démarches obligatoires relatives à la préparation de la mobilité (envoi de guides, nouveaux justificatifs, documents contractuels Erasmus+ pédagogiques et financiers).